

Commune de MENTHONNEX SOUS CLERMONT : tableau descriptif de la carte

Phénomène naturel	Description des historicités	Degré d'aléa	Occupation du sol	N° de zone
T	<p>Thalweg de la rivière de la Morge, en amont de la RD5</p> <p>La rivière de la Morge traverse le territoire communal du Nord au Sud, dans un large thalweg boisé, avec un lit de 2 à 3m environ. Ses berges sont affouillées et des loupes de glissements sont visibles au pied du versant (exemple à l'aval de la route entre Péricolomb et Véronnex). Des glissements du même type se seraient aussi produits en amont du pont de la RD5.</p> <p>Le thalweg emprunté par la rivière est relativement profond : aucune zone de débordement n'a été relevée. En revanche, il est localement encombré de branchages, ce qui pourrait favoriser la formation d'embâcles lors de crues.</p> <p>Une étude est actuellement menée par le Conseil Général sur l'entretien de la ripisylve et le nettoyage des berges en collaboration avec l'ONF (début des travaux en 2008).</p>	Fort	Thalweg boisé	1
G		Fort		2
G	<p style="text-align: center;"><i>Cf. Photographies Menthonnex-EGT2 et OGT1</i></p> <p>Généralement, dans les prés et les bois qui surmontent le lit, le versant ne présente pas de signe de mouvement.</p> <p>Cependant, certains secteurs sont plus douteux quant à leur stabilité, comme à l'Ouest du Château de Mortéry ou au Nord-Ouest de Mont Loup : leur topographie très irrégulière est une succession de mamelons et d'anciennes loupes de glissements ont été repérées, même si aucun glissement actif n'a été recensé.</p>	Faible	Prés, bois	3
G		Moyen	Prés, bois	4
G	<p>Versant La Tour / Les Portières</p> <p>Aucun glissement actif n'a été recensé mais la richesse des sols en eau et la nature géologique des terrains (dépôts morainiques hétérogènes) pourrait favoriser l'apparition de ce phénomène lors de travaux de terrassements mal contrôlés.</p>	Faible	Prés, bois	5

T G	Thalweg de la rivière de la Morge, en aval de la RD5	Fort	Thalweg boisé	6
	La rivière présente les mêmes caractéristiques en aval de la RD5 : berges affouillées, loupes de glissements au niveau du coude de la rivière, accumulation localisée de branchages.	Fort		7
	En 2002, en rive droite, juste en aval de la RD5, un important glissement s'est produit affectant l'ensemble du talus : 30m de haut environ et 15m de large, avec mise à nu de la roche mère molassique	Fort		8
	<i>Cf. Rapport RTM n°174/JL/Cgu du 05/02/2003</i> <i>Cf. Photographies Menthonnex-EGT1, EGT1 et OGT2</i>	Fort		9
	De même, sur la rive gauche, au même niveau sous la Ferme de Foraz, on peut observer une ancienne zone de glissements en cours de végétalisation. L'ensemble du talus, boisé mais très pentu, présente quelques signes d'instabilités.			
	Au dessus de la rivière, en rive gauche, entre le Marteret et les Remouillats, aucun glissement actif n'a été observé. Mais, comme plus en amont, la nature des terrains et la proximité du thalweg pourraient favoriser la formation de glissements.	Faible	Prés, bois	10
T G	Affluent de la Morge en rive droite, au Marteret	Fort	Thalweg boisé	11
	Au delà des signes de glissements liés à l'encaissement progressif du ruisseau issu de la Côte, le secteur a connu quelques glissements : de fortes pluies en avril 1999 avaient entraîné l'obstruction des fossés collecteurs des eaux de la RD5 et provoqué des glissements au niveau des talus et des dégradations de voirie. Des travaux de redimensionnement des ouvrages et de confortement par enrochements ont été réalisés depuis.	Fort		
	De même, une embâcle dans le thalweg aurait également créé une embâcle et des débordements sur la RD5, provoquant sa coupure.			
	<i>Cf. Photographie Menthonnex-OG1</i>			
G	La Levay, au Sud de Mionnaz	Faible	Prés, bois	12
	La richesse des sols en eau et la nature géologique sensible des terrains (dépôts morainiques hétérogènes) pourrait favoriser l'apparition de déstabilisations plus ou moins superficielles, notamment lors de travaux de terrassement. Aucun glissement actif n'a été recensé.			
G	Bois de Charmont	Fort	Bois	13
	Les sous-bois présentent une végétation très déstabilisée (forêt « ivre ») et sont parcourus par de nombreux ruisselets.			

T G	Ruisseau de Mont Loup issu du Bois de Charmont Ce ruisseau, qui prend sa source dans le Bois de Charmont, s'écoule dans un thalweg peu profond au milieu des prés. Quelques berges présentent des signes d'affouillement.	Fort Fort	Thalweg boisé	14
H	Au Nord-Est de Mont Loup, le long du cimetière Cet étang artificiel a été creusé dans le lit du ruisseau. Ses abords, notamment au Nord, sont colonisés par des phragmites. Il possède une influence directe sur le débit du cours d'eau en aval du plan d'eau. <i>Zone humide recensée dans la base de données de la DDAF</i>	Fort Faible	Zone humide	15
G	Versant de Chainaz Aucun glissement n'a été observé sur ce versant localement pentu et dont les sols sont riches en eau. La nature géologique des terrains pourrait favoriser leur apparition.	Faible	Bois	16
P	Au Nord-Est de Chainaz Quelques barres rocheuses composées de bancs marneux affleurent au milieu des bois : leur paroi est très lisse, aucun éboulis en pied n'a été observé.	Faible	Bois	17
G	Au Nord-Est de Chainaz En amont des prés, et au niveau du sentier, quelques mouvements de fluage ont été observés : ils restent très localisés.	Moyen	Bois	18
T G	Thalweg du ruisseau des Ravages Ce ruisseau s'écoule dans un thalweg boisé, affouillé en pied par les écoulements et localement déstabilisé. La commune n'a mentionné aucun débordement.	Fort Fort	Thalweg boisé	19
G	Au dessus du thalweg du ruisseau des Ravages, au Sud de Foraz Le versant situé en rive droite du ruisseau et sous Foraz possède quelques fortes pentes. Aucun signe de mouvement n'a été observé mais la nature géologique sensible des terrains et la richesse des sols en eau pourrait favoriser l'apparition de glissement. Il en est de même pour les versants situés au dessus de la rive gauche du ruisseau des Ravages.	Faible	Bois	20 21

-	<p>Sur tout le territoire communal</p> <p>Plusieurs axes départementaux et communaux sont bordés de larges fossés collecteurs des eaux pluviales. Ils font l'objet d'entretiens réguliers et permettent ainsi de réguler les phénomènes de ruissellements et de ravinements durant les forts événements pluvieux (comme ceux d'avril 1999 et de novembre 2002).</p> <p>Sur la commune, des phénomènes de ruissellement importants se sont déjà produits et provoqué des inondations très localisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la Côte et à Mionnaz, avec principalement des inondations de caves et de granges : des travaux de redimensionnement des réseaux d'eaux pluviales (surtout au niveau de la maison de la Côte le plus au Nord – redirection des eaux) ont permis de résoudre les problèmes. - à la Blangelée : les fortes pluies d'avril 1999 ont entraîné des inondations dans les champs, quelques garages et sur la route. - à Doucy, en avril 1999 : une étable a été inondée. <p>Le phénomène très diffus et souvent accentué par des « erreurs » humaines n'a pas été cartographié.</p> <p>Cf. Photographie Mentonnex-OT1</p>	Diffus	-	-
---	--	--------	---	---